

ORLÉANS, le 24 juin 2025

MESSAGE URGENT – NIVEAU SEVERE DE RISQUE DE FEU DE VEGETATION

La préfecture du Loiret vous informe qu'au regard des indicateurs météorologiques, de l'état de sécheresse de la végétation observé et de la pression incendiaire actuelle, l'indice de risque opérationnel (IRO) pour le 25 juin 2025 et jusqu'à nouvel ordre est évalué à un niveau sévère (niveau 3 sur 4) pour **l'ensemble du département**

Par conséquent, la procédure d'alerte est déclenchée pour l'ensemble du département.

Je vous invite à vous reporter à la fiche jointe détaillant les mesures de recommandations, de restrictions et d'interdictions devant être diffusées largement auprès de la population et/ou de vos partenaires respectifs.

Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en œuvre les actions relevant de leur champ de compétences.

Enfin, suivez l'évolution de la situation du Loiret en consultant le site internet de la préfecture (www.loiret.gouv.fr) ou les réseaux sociaux (facebook et twitter) de la préfecture.

Vous serez avisés de la fin de la procédure d'alerte par mes services.

**Pour la Préfète,
Le Chef du Bureau de la Protection
et de la Défense Civiles**

signé

Arnaud BOULAY